Rubrique : Étude de cas – Les entreprises AgroBoréal (partie 3)

|  | Compétence  (100) | En voie d’apprentissage  (80) | En difficulté  (60) | Incapacité  (0) |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Partie 2 : Outils d’achat à recommander  (15 %) | Choisit deux (2) outils d’achat à recommander qui permettraient à l’entreprise de se procurer ses approvisionnements et donne un sommaire de ces outils. | Commet des erreurs mineures qui n’affectent pas la qualité du travail. | Commet des erreurs majeures qui affectent la qualité du travail.  OU  Choisit un (1) outil d’achat à recommander qui permettrait à l’entreprise de se procurer ses approvisionnements et donne un sommaire de cet outil. | Ne choisit pas d’outils d’achat à recommander qui permettraient à l’entreprise de se procurer ses approvisionnements.  OU  Choisit des outils d’achat qui ne sont pas pertinents. |
| Partie 2 : Avantages et désavantages des outils d’achat  (15 %) | Explique les avantages et désavantages de chacun des outils d’achat pour l’entreprise. | Commet des erreurs mineures qui n’affectent pas la qualité du travail. | Commet des erreurs majeures qui affectent la qualité du travail. | N’explique pas les avantages et désavantages de chacun des outils d’achat pour l’entreprise.  OU  Donne des explications qui ne sont pas pertinentes. |
| Partie 2 : Justification de pertinence et efficacité  (15 %) | Justifie la pertinence et l’efficacité des outils d’achat à recommander et indique pourquoi il les recommanderait. | Commet des erreurs mineures qui n’affectent pas la qualité du travail. | Commet des erreurs majeures qui affectent la qualité du travail. | Ne justifie pas la pertinence ni l’efficacité des outils d’achat à recommander.  OU  Avance une justification qui n’est pas pertinente. |
| Partie 2 : Identification des jalons  (10 %) | Nomme deux (2) jalons qui permettent d’évaluer la qualité ou l’impact positif des outils d’achat sur l’entreprise et explique sa réponse à l’aide d’exemples concrets. | Commet des erreurs mineures qui n’affectent pas la qualité du travail. | Commet des erreurs majeures qui affectent la qualité du travail.  OU  Nomme un (1) jalon qui permet d’évaluer la qualité ou l’impact positif des outils d’achat sur l’entreprise et explique sa réponse à l’aide d’un exemple concret. | Ne nomme pas de jalons qui permettent d’évaluer la qualité ou l’impact positif des outils d’achat sur l’entreprise.  OU  Identifie des jalons qui ne sont pas pertinents. |
| Partie 3 : Acquisition d’un système de gestion de la relation des fournisseurs  (5 %) | Détermine si l’acquisition d’un système de gestion de la relation des fournisseurs est nécessaire et justifie sa réponse. | Commet des erreurs mineures qui n’affectent pas la qualité du travail. | Commet des erreurs majeures qui affectent la qualité du travail. | Ne détermine pas si l’acquisition d’un système de gestion de la relation des fournisseurs est nécessaire.  OU  La justification avancée n’est pas pertinente. |
| Partie 3 : Types de fournisseurs  (10 %) | Relève le type de fournisseurs avec lesquels l’entreprise devrait s’associer et justifie la logique de ses propos. | Commet des erreurs mineures qui n’affectent pas la qualité du travail. | Commet des erreurs majeures qui affectent la qualité du travail. | Ne relève pas le type de fournisseurs avec lesquels l’entreprise devrait s’associer.  OU  Relève des types de fournisseurs qui ne sont pas pertinents. |
| Partie 3 : Producteur responsable  (10 %) | Explique comment l’entreprise se présente comme producteur responsable et justifie la logique de ses propos. | Commet des erreurs mineures qui n’affectent pas la qualité du travail. | Commet des erreurs majeures qui affectent la qualité du travail. | N’explique pas comment l’entreprise se présente comme producteur responsable.  OU  Donne une explication qui n’est pas pertinente. |
| Partie 3 : Produits durables  (10 %) | Nomme trois (3) produits durables qui proviennent notamment de sources écologiques, renouvelables et équitables, et que l’entreprise devrait se procurer. | Commet des erreurs mineures qui n’affectent pas la qualité du travail.  OU  Nomme deux (2) produits durables qui proviennent notamment de sources écologiques, renouvelables et équitables, et que l’entreprise devrait se procurer. | Commet des erreurs majeures qui affectent la qualité du travail.  OU  Nomme un (1) produit durable qui provient notamment de sources écologiques, renouvelables, équitables et que l’entreprise devrait se procurer. | Ne nomme pas de produits durables qui proviennent notamment de sources écologiques, renouvelables, et équitables et que l’entreprise devrait se procurer.  OU  Nomme des produits qui ne sont pas pertinents. |
| Citation des sources  (10 %) | Cite toutes les sources consultées pour effectuer le travail, tout en s’assurant qu’elles proviennent d’éléments fiables, valides et pertinents et qu’elles sont repérables. | Cite les sources consultées pour effectuer le travail, tout en s’assurant qu’elles proviennent majoritairement d’éléments fiables, valides et pertinents et qu’elles sont repérables. | Cite les sources consultées pour effectuer le travail, mais il est difficile de conclure qu’elles proviennent d’éléments fiables, valides et pertinents. | Ne cite pas les sources consultées pour effectuer le travail.    OU    Cite des sources qui ne sont pas pertinentes. |